

L'ACLOT

Abonnement :

Un an fr. 2,50
Six mois » 1,30

JOURNAL HEBDOMADAIRE

ON TRAITE A FORFAIT.

Annonces :

par lignes, 20 centimes — Judiciaires, 2 francs
Réclames, 1 franc.

MERCI.

Notre sixième numéro venait de paraître, lorsque la rédaction de *L'Acrot* s'est vue invitée aux fêtes de l'Harmonie du Cerle et des Fanfares. Ces deux dernières invitations nous ont particulièrement fait plaisir et nous nous sommes empressés d'y répondre. Elle sont la preuve, en effet, que *L'Acrot* n'est suspect ni dans un camp ni dans l'autre et que ses déclarations de neutralité ont été partout également bien accueillies.

Nous sommes heureux d'être arrivés à ce résultat que, franchement, nous n'osions espérer et qui est pour nous un encouragement.

Nous remercions de tout cœur les commissions du Cerle et des Fanfares qui ont bien voulu nous donner cette marque de confiance et qui nous ont reçus avec une réelle cordialité.

Mais que l'on nous permette d'exprimer ici les réflexions que nous nous sommes faites à ce propos.

Nivelles, comme toute ville belge d'ailleurs, est divisée en deux camps : le camp dit (fort improprement) catholique et le camp dit (non moins improprement) libéral. La neutralité semble impossible : il faut que l'on se range soit d'un côté, soit de l'autre. Le choix une fois fait, on se trouve prisonnier : vos plaisirs, vos relations d'amitié, voire même vos relations d'affaires se ressentent de ce choix, vous devenez sympathique à des gens qui vous connaissent à peine, antipathique à d'autres qui ne vous connaissent pas. Une barrière existe entre vous et une foule de personnes de votre condition, ayant peut-être le même caractère et les mêmes goûts que les vôtres, mais que vous ne pouvez apprécier, pour le motif bien simple que vous ne les rencontrez nulle part, ni au café, ni aux fêtes, ni même dans les réunions particulières composées, pour la plupart, d'éléments homogènes.

Eh bien ! quelques jeunes gens, fort naïfs peut-être, mais fort bien intentionnés, se disent un jour que cette situation est mauvaise et essayent, pour ce qui les regarde personnellement, de s'en épargner les ennuis : et voilà que dès leurs premiers mots, ceux-là même qu'ils croyaient ne pouvoir jamais se concilier applaudissent à leur tentative, leur facilitent la tâche et leur tendent loyalement la main !

On trouve donc, des deux côtés de la barrière, que ceux-là font bien qui, tout en restant fidèles à des convictions sincères et par là même respectables, cherchent à se débarrasser des entraves dont les partis ligotent leurs adeptes.

L'Acrot l'a constaté cette semaine et il remercie encore une fois ceux qui lui ont permis de faire cette intéressante expérience.

L'ACLOT.

Le « grand » Bal.

On qualifie ainsi le bal que les jeunes gens

ont donné samedi dernier et que les pères de famille leur rendront l'année prochaine.

Dès 7 heures du soir, c'était un va-et-vient de voitures dans toutes les rues de la ville.

A la porte du Waux-Hall, peu de monde ; les couturières, qui les années précédentes formaient la haie pour jeter un coup d'œil sur les toilettes, étaient en petit nombre, et d'ailleurs cela se comprend : il faisait un temps « à ne pas mettre un chien à la porte ! »

A l'entrée de la salle, les invités sont reçus par la Commission des jeunes gens devant laquelle ils défilent.

Ils vont ensuite prendre place sur les bancs disposés le long des galeries ; les papas s'esquivalent, les mamans s'asseyaient et les jeunes filles restent debout, attendant que les engagements viennent remplir leur carnet.

Ceux qui ne veulent assister au bal qu'en curieux vont aux galeries et peuvent de là ne rien perdre de ce qui se passe dans la salle.

Cette dernière était brillamment décorée ; des fleurs, des draperies, et des glaces un peu partout ; le théâtre était transformé en un véritable salon dont on avait caché l'entrée par des massifs de verdure. Tout cela arrangé avec le meilleur goût.

L'orchestre, dirigé par M. René Marchand, et composé de nos meilleurs artistes, possédait un répertoire choisi.

S'il y avait moins de monde que les années précédentes, l'entrain n'a cependant pas fait défaut ; tout le monde s'en donnait « jusque là », sauf une grosse maman qui a dû bien s'ennuyer, car elle a dormi une bonne partie de la nuit.

Les toilettes, bien que la plupart un peu sombres, étaient magnifiques ; nous avons cru être agréables à nos lecteurs en chargeant notre chroniqueur mondain de leur en donner une description sommaire. MM^{es} B.... et F...., la première en vert bleuâtre et la seconde en tulle blanc, étaient entourées au point qu'elles auraient pu dire à leurs jeunes adorateurs, comme on prétend que cela fut dit dans un bal nivellois : « Circulez, messieurs ». M^{lle} D.... et M...., en satin blanc, M^{lle} Dew....., corsage de satin blanc, jupe en tulle points d'esprit. C'était une des plus jolies toilettes.

Une des dames le plus richement mises était certainement M^{me} G...., en satin saumon, garnie de dentelles filées.

Très remarquées aussi les toilettes de M^{me} B.... en robe de dentelles noires et traîne de velours noir ; de M^{me} S.... en rouge brique ; de M^{me} D.... qui avait dans les cheveux trois épis. Ces épis faisaient, à nos yeux démocratiques, l'effet de trois maquets plantés dans le blason d'un jeu de vogel-pik.

En somme, très beau bal, et très réussi ; cette fête fait honneur aux membres de la Commission organisatrice à qui nous adressons nos plus chaleureuses félicitations.

Une mention toute spéciale est due à M. Charles Courtois qui depuis un mois se dévouait pour la réussite de la fête.

Qu'on veuille, une autre fois, à ce que les trous des cheminées soient bouchés. Un conseiller provincial qui se trouvait à proximité d'un de ces orifices semblait être très incommodé par le vent qui venait de temps en temps lui caresser le cou et la tête.

Et puis, qu'est-ce que l'incident de Forchestré ?
S^t PIERRE A BROQUETTES.

LE CONCERT DE LA GAVOTTE.

La Gavotte n'a pas de chance : il suffit qu'elle mette le nez à l'air pour que le temps se brouille. Bah ! cela prouve simplement que le temps se fait vieux et qu'il boude la jeunesse. Ce qu'il y a de désastreux, c'est qu'il est toujours le plus fort : ainsi dimanche dernier, *la Gavotte* a bien essayé de lutter contre lui ; elle s'est installée sur son kiosque et son kiosque l'a transportée sur la grand'place. Mais il lui manquait deux instrumentistes (sur dix) et il faisait si mauvais, le vent était si froid et si désagréable, la pluie si persistante, qu'il a fallu se contenter de remercier le public par deux pas-redoublés et rentrer au local sans avoir exécuté son programme.

C'est donc partie remise.

Mais que *la Gavotte* ne se décourage pas : elle est en ce moment « dans la manche » du public nivellois : qu'elle profite de sa situation ; qu'elle reste ce qu'elle est : jeune, gaie et bonne enfant.

A ce prix seul elle réussira et c'est le bien que je lui souhaite.
SOTRIAMONT.

LE CONCERT DES GRENADIERS.

La musique des grenadiers est venue donner dimanche dernier le concert qu'on nous avait annoncé.

Bien avant l'heure de l'arrivée du train, il y avait beaucoup de monde aux environs de la gare de l'Est. La Société d'Harmonie et la Société Royale des Amis de la concorde étaient là pour faire escorte à l'excellente phalange musicale. Beaucoup d'élèves de notre école régimentaire étaient aussi venus à la rencontre de leurs frères d'armes.

A 2 heures, un train spécial amène une partie des musiciens et bientôt après, du train de 2 heures 1/2 débarque l'autre partie accompagnée d'un grand nombre de sous-officiers du régiment, venus pour visiter la nouvelle école. Ils sont accueillis par une brabançonne jouée par la Société d'Harmonie.

M. le Bourgmestre, qui seul représente le conseil communal, souhaite la bienvenue au chef de musique, M. Bender, et au lieutenant porte drapeau.

L'on se met ensuite en marche : les Fanfares, l'Harmonie, la musique des grenadiers, et plusieurs officiers parmi lesquels nous remarquons M. le capitaine Brassine commandant l'école régimentaire.

A mesure que le cortège avance, la foule qui le suit va toujours grossissant. Toutes les jolies filles du quartier de la rue Roblet sont accourues au faubourg de Namur se ranger sur le trottoir.

A l'Hôtel de ville, les grenadiers sont reçus dans la salle des mariages où M. le Bourgmestre leur adresse quelques paroles de bienvenue et s'exprime à peu près en ces termes :

Messieurs,

« Je salue la musique des grenadiers, cette excellente phalange musicale qui jouit d'une réputation européenne et que l'on a déjà eu, il y a quelques années, le plaisir d'entendre à Nivelles.

« Le régiment des grenadiers est presque acclimaté chez nous, puisque nous en possédons ici une fraction, et la meilleure, car c'est l'école destinée à former des officiers instruits, pleins d'ardeur et de patriotisme.

« Le rôle de la musique n'est pas seulement d'égayer et d'amuser, il est plus élevé ; car si un jour, que

été rendu par les Fanfares d'une façon bien plus vive que l'année dernière lors du Concours de Malines; M. Bastin possède un réel talent de compositeur et la façon dont il a dirigé la Société a révélé en lui les qualités d'un chef habile et distingué.

Mais on l'a surtout apprécié comme instrumentiste: les deux morceaux de saxophone alto qu'il a joués ont prouvé qu'il était un véritable artiste. Beaucoup de musiciens n'aiment pas le saxophone, qui, en définitive, est une contrefaçon de la clarinette; mais il faut que cet instrument plaise quand il est entre les mains de M. Bastin, car l'éclat métallique, défaut capital du saxophone, disparaît entièrement, et les notes s'écoulent, tantôt lentes, tantôt rapides, mais toujours douces et veloutées.

Nous félicitons aussi sincèrement M. Lempereur, qui dans l'Andante et la Polonaise pour trombone a montré de réelles qualités.

Le septuor de Van Herzele, exécuté par des membres de la Société, n'a pas été aussi bien goûté du public. Ce morceau, quoique très bien rendu, était, nous semble-t-il, trop sérieux et trop solennel pour la circonstance.

Dans tout concert, c'est le chanteur comique qui est, pour une grande partie du public, le clou de la soirée. M. Fonteyne nous a plu: la voix est peut-être un peu faible pour la grandeur de la salle, mais comme diseur et comme comédien nous ne pouvons que faire son éloge.

Le talent de M. Fonteyne est de détailler avec finesse les riens qu'il raconte et nous avons entendu l'un de nos voisins s'écrier plusieurs fois: « Que c'est joli! » c'est bien là le mot. Dans la scène bruxelloise, ses types de *Ketje* et d'agent de police étaient vraiment réussis: un peu plus d'étude de ce morceau et ce sera parfait. On a vigoureusement applaudi et bien des personnes (je crains fort d'avoir été du nombre) ont sans pitié « crié bis » alors que M. Fonteyne était déjà revenu pour la troisième fois.

Malgré la longueur du programme, le concert, mené rondement, s'est terminé assez tôt; le bal qui l'a suivi a été jusqu'à la fin très animé. Nos jolies danseuses s'en sont donné à cœur joie, et les danseurs ont vaillamment fait leur devoir. CLIPOTIA.

ACTES OFFICIELS.

Nous apprenons avec le plus vif plaisir que M. Charles-Hector Declercq, l'éminent Directeur de la *Caquette*, vient d'obtenir le grade de candidat en philologie.

Bravo, Pécreux!

A DROITE ET A GAUCHE.

Le Moniteur du 11 octobre a publié la liste des élèves de l'école normale de Nivelles qui ont été diplômés pendant la session de 1888: sur vingt deux élèves, nous n'avons pas un échec à constater.

M. Joseph Dewinter, de notre ville, figure parmi les nouveaux instituteurs.

Même situation brillante à l'école normale des demoiselles: vingt et une élèves; vingt et une diplômées. Parmi ces dernières, M^{lle} Colette, Emilia, de Nivelles, occupe la septième place.

Nous sommes heureux de mentionner le brillant succès que vient de remporter un de nos concitoyens, M. Louis Sterckx, instituteur communal à Petit-Rœux.

Les 6 élèves présentés par M. Sterckx au concours de l'enseignement primaire ont obtenu: 3 premiers prix, 1 deuxième, 2 troisièmes, et cinq certificats.

Nous félicitons les lauréats et leur maître, surtout leur maître, aux soins intelligents duquel ils doivent en grande partie leur succès.

Nous avons eu l'occasion de voir quelques livres donnés en prix aux élèves de l'Académie de Dessin et de l'Ecole Industrielle: le choix n'en a pas été très heureux.

Ces jeunes gens qui, pour la plupart, sont ou seront des ouvriers, préféreraient un ouvrage en rapport avec leur profession et qui pourrait ainsi leur être toujours

utile, tandis que ces romans (très moraux et très amusants, nous le voulons bien), seront, une fois lus, oubliés dans un coin.

D'ailleurs pour ceux qui aiment ces romans, n'ont-ils pas les bibliothèques publiques!

Pour rappel, c'est ce soir que l'*Alliance Nivelloise* donne sa première fête et joue son drame: *Robert chef de brigands*.

Le grand événement de la semaine a été le mariage de Mademoiselle O. B. avec Monsieur G. G. A l'Hôtel de Ville comme à la collégiale, une foule énorme se pressait pour assister au défilé de la noce, qui était splendide.

Notre chroniqueur mondain étant absent ce jour là, un de nos amis, malheureusement peu compétent en matière de toilettes, a bien voulu nous rapporter que l'impression du nombreux public féminin avait été en tout point excellente. — Nous nous permettons d'adresser aux jeunes mariés nos félicitations et nos vœux de bonheur.

Le commandant du génie à Louvain fait savoir qu'il recevra jusqu'au 16 octobre courant à 10 heures du matin, des offres sur papier timbré pour la fourniture des objets de chauffage destinés à la caserne des grenadiers à Nivelles.

Le modèle de soumission est déposé au bureau du sergent major de l'Ecole régimentaire des grenadiers.

La Société Chorale *Les Travailleurs Réunis*, de notre ville, donnera dimanche 21 octobre prochain, une grande soirée dramatique suivie de bal, cette soirée sera composée de: *La citerne d'Albi*, drame en 5 actes; — *La gauche pour la droite*, vaudeville en un acte.

Notre appel aux jeunes Nivellois a été entendu et nous avons reçu de l'un d'eux, cette semaine, une chanson intitulée *Vive l'Acrot*, et composée sur l'air du Roi d'Yvetot. Nous remercions son auteur (qui signe un nez crie: va scier!) des choses aimables et encourageantes qu'il veut bien nous dire et nous nous serions empressés de publier sa chanson, s'il n'avait enfreint, de parti pris, les règles essentielles de la prosodie. Nous disons de parti pris, car il est évident qu'il a péché par négligence et non par ignorance et qu'il n'a pas dit, croyant bien dire:

Il vient d'paraître un p'tit journal
Dans notre bonne ville.

Qu'il se surveille donc et qu'il ne se permette plus de ces licences qui enlèvent tout leur mérite aux fantaisies les plus agréables.

Nous croyons pouvoir donner ces conseils amicaux à notre correspondant, car sa chanson *Vive l'Acrot* est lestement troussée et prouve que son auteur, s'il voulait s'en donner la peine, pourrait faire mieux. Qu'il fasse donc mieux et l'*Acrot* (qu'il a pris par les sentiments) se fera un plaisir de lui ouvrir ses colonnes.

Un Nivellois très honorable, mais affligé d'un nez rouge ponceau, lut dernièrement dans *L'Etoile Belge* l'annonce suivante:

« Plus de nez rouges!

« Il suffit, pour recevoir un remède infallible contre cette disgracieuse infirmité, d'adresser un franc cinquante centimes en timbres postes à M. X., poste restante à ***. »

Notre concitoyen ne fit ni une ni deux et se conforma aux instructions de M. X.

Il vient de recevoir le remède promis, qui est merveilleux et consiste tout simplement en un petit bout de papier.

Seulement, sur ce bout de papier il est écrit:

« Buvez encore un peu,
Il deviendra bleu... »

Il parait que ce n'est pas seulement le nez de M. X. qui est devenu bleu... de colère, au reçu du petit bout de papier.

Programme du concert qui sera donné sur le kiosque de la Grand-Place, le Dimanche 14

Octobre, à 8 heures du soir, par la Société royale des *Amis de la Concorde*, sous la direction de M. J. Bastin.

1^{re} PARTIE.

1. Aller et retour, pas redoublé . . . J. Bastin.
2. Ouverture . . . Steenebrugen.
3. Fantaisie variée . . . Van Perck.
4. Friquet-Friquette, polka pour deux bugles . . . Maeck.

2^e PARTIE.

5. Le Grand Mogol, valse arrangée par . . . Michiels.
6. Fleurs des prés, fantaisie . . . J. Bastin.
7. Marche aux flambeaux, n° 2 . . . Meyerbeer.
8. Elisa, polka-Mazurka . . . J. Jomiaux.

Résultats des Tirs à l'Arc à la Perche.

Société Saint Sébastien.

Dimanche 30 Septembre — 123 tireurs.

Coq V. Moriaux de Braine-l'Alleud — Poules n° 1 et 2 Dujaquier de Manage et Aug. Wéry d'Ohain — Canes n° 1 et 2 Alfred Gaudy d'Arquennes — Dernier Michiau de Roux — Dernier abattu Xavier Antoine de Jumet — 2^e Capitte Firmin Nivelles — 3^e Paulin Vertongen de Seneffe — 4^e Nicolas Fontaine de Jumet.

Lundi 1^{er} Octobre — 183 tireurs.

Coq (sort) — Poules n° 1 et 2 Em. Dehassé de Bracquegnies et V. Pierlot de Jumet — Canes n° 1 et 2 Wéry d'Ohain et Corbisier d'Arquennes — Dernier Em. Dehassé Bracquegnies — 2^e J.-B. Vermoussé d'Hérinnes — 2^e Flor. Gaudy d'Ecaussinnes — 4^e P. Paquet de Jumet — 5^e Saintes Guill. de Nivelles.

Dimanche 7 Octobre.

Coq Arthur Semal de Nivelles — Poules n° 1 et 2 Brassart de Marche et Capitte Arthur de Nivelles — Canes n° 1 et 2 Derideau de Feluy et Chabeau de Braine-l'Alleud — Dernier abattu Delwart Léon de Waterloo — 2^e Degroodt J^e de Bruxellois — 3^e Collart de Céroux.

Résultat du Tir au Bergeron.

Lundi 8 Octobre — 95 tireurs.

1^{er} Pailler. — 14 oiseaux abattus d'une valeur de fr. 13,70.

2^e Pailler. — 9 oiseaux — 1^{er} (sort) — 2^e Lebaigue de Bruxelles — 3^e Tamié Olivier de Nivelles — 4^e Huet Jules de La Louvière — 5^e Dusson de Rhode-S-Genèse — 6^e Hargot Oscar de Nivelles — 7^e Gréer de Gosselies — 8^e Hargot Joseph de Nivelles — 9^e Guyot Louis de Nivelles.

État-civil de Nivelles.

Du 6 au 13 octobre.

Naissances. Marie-Julia-Adèle-Ghislaine Aglave. — Léona-Marie-Ghislaine Debouille.

Mariages. Georges-Hubert-Auguste-Jules Gourmont, 25 ans, courtier, avec Odà-Florence-Adeline Broquet, 22 ans, sans profession. — Jules-Eugène-Ghislain Delhoux, 24 ans, aide forgeron, avec Jeanne-Emilie Lefart, 22 ans, journalière.

Décès. 1 enfant au-dessous de 7 ans.

Marchés de Nivelles du 13 Octobre.

Froment les 100 kilogs, 19,50 francs — Seigle 13,25 — Avoine indigène, 12,00 — Escourgeon, 16,75 — Beurre, le 1/2 kilog 1,30 — Œufs, les 26, 2,40.

AVIS.

A partir du 1^{er} Novembre prochain, l'étude de M^e Louis CASTELAIN, notaire à Nivelles, sera transférée de la rue de Soignies n° 16 à la rue des Conceptionnistes n° 5.

GRAND CAFÉ DE L'INDUSTRIE

GRAND-PLACE, NIVELLES

Tous les Samedis arrivage **d'huitres royales** d'Ostende à 1,50 la douzaine.

On peut se procurer L'ACLOT, chez M. VINCLAIRE-RUCLoux, grand place, et à l'imprimerie du journal boulevard des Archers, à raison de 5 centimes le numéro.

Étude de Maître FRANÇOIS LEBLOND, Notaire
rue de Namur à Nivelles.

Le dit notaire LEBLOND vendra publiquement :

A la requête des héritiers de M. Polydore Gailly, en sa vie rentier à Nivelles.

Le lundi 15 octobre 1888, à 2 heures de relevée, en l'estaminet enseigné « au Perroquet », tenu par M. François Tamine, rue S^{te} Anne à Nivelles, les biens ci-après désignés situés à Nivelles.

1^o **Une belle Maison de rentier**, nouvellement construite, comprenant : salon, salle à manger, cuisine, buanderie, cour, eau de la ville et eau de pluie, vastes souterrains, trois chambres à coucher, deux mansardes et beau grenier, le tout sis faubourg de Namur.

Cette maison est occupée par M. Aimé BRULÉ, au loyer annuel de 450 francs.

2^o **Une Maison à usage d'estaminet**, même faubourg, composée de trois places à rez-de-chaussée, deux chambres à l'étage, grenier et deux mansardes, caves et cour, eau de la ville et eau de pluie.

Cette maison est louée à M. François LEBRUN, moyennant un loyer de 350 francs l'an.

3^o **Une Maison** avec cour et jardin, sise rue Marlet, d'une superficie de 1 are 28 centiares.

Occupée par M. Camille GILBERT, au loyer mensuel de 17 francs.

A louer immédiatement :

DEUX MAISONS NEUVES situées place de l'Esplanade, en la dite ville, appartenant à M^{me} V^o Bosquet.

S'adresser au dit Notaire LEBLOND.

Étude de Maître Louis CASTELAIN, Notaire
à Nivelles.

A vendre à Nivelles :

UNE

Jolie Maison de Maître

avec porte cochère, porche et jardin, composée au rez-de-chaussée de salon, salle à manger, bureau, cuisines, water-closets ; au 1^{er} étage de 4 chambres à coucher et salle de bain, au 2^e également de 4 chambres et cabinet de toilette ; greniers, mansardes, 3 caves à vin avec nombreux caveaux, caves à charbon et à provisions.

L'eau de la ville et le gaz sont installés au 1^{er} étage et le jardin est susceptible d'agrandissement. Cette magnifique propriété, récemment construite et fraîchement décorée, située à 200 mètres du nouveau Palais de justice, peut parfaitement convenir à un rentier, un avocat ou un magistrat.

Les amateurs peuvent la visiter le dimanche de 9 heures à midi.

S'adresser audit notaire.

Le dit notaire est chargé de **vendre de la main à la main**, les IMMEUBLES suivants situés à Ohain :

UNE TERRE grande 28 ares 63 centiares, S^{te} E partie des n^{os} 158 et 159 du cadastre.

UNE TERRE grande 41 ares 79 centiares, S^{te} E partie des n^{os} 202 et 203, occupées par M. Alphonse Langendries.

Vins et Spiritueux

Produits garantis purs et de provenance directe.

LÉON VINCLAIRE-RUCLOUX

33, GRAND'PLACE, NIVELLES

Champagne Charles RIVART, Reims

Nouvelle Invention

SONNERIE PNEUMATIQUE

Remplaçant la sonnerie électrique

PLACEMENT A TOUT ÉTAGE

OCT. LEHERTE

SERRURIER-POÉLIER, BREVETÉ

Médaille à l'Exposition de Nivelles, 1887

FAUBOURG DE NAMUR, NIVELLES

fabriquant de serres, poêles, cuisinières, chassis de couche, grillages, volières, meubles de jardins, gradins, tables, gloriottes, poulaiers, douches en cuivre et en fonte, fauteuils à tente se repliant avec grande facilité (nouveau système).

PRIX MODÉRÉS.

Fabrique et Magasin

DE MEUBLES

SPECIALITÉS DE MEUBLES EN NOYER DEUX TONS
MEUBLES DE TOUS STYLES
EN CHÊNE SCULPTÉS.

MODELAGE, MENUISERIE, SCULPTURE, TOURNAGE
SIÈGES, FAUTEUILS

J. DURIEUX-DIEUX

RUE DE NAMUR, 45, NIVELLES

Glaces argentées, étamées et pour vitrages
Verres gravés et fantaisies
Laines, Plumes, outils

Réparations en tous genres
Déménagements

Bois de toute espèce et pour découpage.

Change, fonds publics, coupons

ORDRES DE BOURSE

Commission un franc par mille

ÉDOUARD ATQUET

RUE DE BRUXELLES, 18

Vente de Parapluies et Ombrelles

Réparations et recouvrements

A DES PRIX MODÉRÉS.

JEAN ANDRIEU

CHAUDRONNIER ET RÉTAMEUR

rue des Brasseurs, 29, Nivelles.

Jules HYERNAUX-HOFMANN

Pâtissier-Confiseur-Glacier

GRAND'PLACE A NIVELLES

Pièces montées — Bonbons pour bals et soirées — Boîtes et dragées pour baptêmes — Chocolats de toutes marques — Crèmes — Fruits confits — Desserts — Glaces — Sorbets — Conserves — Jambon — Vins et liqueurs — Eau gazeuse.

Pistolets ronds et couques tous les jours à 7 heures du matin.

HAUTAIN Frères

faubourg de Mons, Nivelles

Pavements céramiques, cheminées, tuiles en grès vernissés pour canalisations, égouts, courbes, raccords, syphons, sterfsputten et vases de latrines ordinaires et à syphons : le tout provenant des meilleures fabriques.

LOUIS DEVILLE

ARCHITECTE

Place de l'Esplanade à Nivelles

Agent-dépositaire des Usines belges de Carreaux Céramiques.

Carreaux Céramiques fins, unis et incrustés (Genres Maubeuge.)

Carreaux et Pavés Céramiques unis.

Ces produits sont admis dans les travaux de l'Etat, des communes et du Génie.

Carreaux en Ciment Portland comprimé.

Marbrerie complète. — Produits Réfractaires. — Poteries de grès vernissés. — Ciment Portland et Ciments ordinaires.

GROS ET DÉTAIL

Prix défiant toute concurrence

Bulletin d'Abonnement au journal L'ACLOT

Abonnement de six mois, fr. 1,30

Le soussigné(t)

déclare s'abonner pour six mois, à partir du 30 Septembre 1888, au journal L'ACLOT.

Nivelles, le 1^{er} Septembre 1888.

(Signature)

Abonnement d'un an, fr. 2,30

Le soussigné(t)

déclare s'abonner pour un an, à partir du 30 Septembre 1888, au journal L'ACLOT.

Nivelles, le 1^{er} Septembre 1888.

(Signature)

(t) Nom, prénom, profession et adresse.

Nivelles, imprimerie Maurité BERNIER.